



Médecin de famille

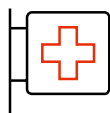
## Votre médecin de confiance

Choisissez le médecin qui assurera votre suivi de manière privilégiée et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé ainsi que de primes avantageuses.



### Médecin de famille

Vous consultez en premier lieu votre médecin de famille pour tous vos problèmes de santé et profitez ainsi d'une coordination optimale des traitements médicaux.



### Libre choix de pharmacie

Vous pouvez acheter vos médicaments dans toutes les pharmacies.

---

## Vos avantages

### Rapport qualité-prix

Si le catalogue de prestations est identique à celui du modèle Basis d'Assura, les primes, elles, sont réduites.

### Réduction de prime

En fonction de votre canton et de votre franchise, vous bénéficiez de rabais importants par rapport aux primes du modèle d'assurance de base Basis.

### Liberté de choix

Vous pouvez sélectionner votre médecin de famille parmi tous les médecins autorisés à pratiquer en Suisse.

### Orientation

Votre médecin de famille vous oriente vers un spécialiste en cas de besoin.



# Le modèle Médecin de famille en un coup d'œil

## Mode d'emploi

1

Commencez toujours par consulter votre médecin de famille pour toute question de santé.

(Sauf en cas d'urgence en Suisse ou à l'étranger, lors d'une consultation chez un ophtalmologue ou un gynécologue.)

2

Le médecin de famille évalue s'il peut s'occuper de votre traitement ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un spécialiste.

3

Si votre médecin vous oriente vers un spécialiste, pensez à lui demander un bon de délégation.

## Médecin de famille en détail

### Médecin de famille

Sélectionnez vous-même votre médecin de famille parmi les professionnels autorisés à pratiquer. Il devra être votre personne de contact lors de toutes vos démarches médicales.

### Pour vos enfants

Vous avez la possibilité de choisir un pédiatre comme médecin de famille.

### Spécialiste

Votre médecin de famille vous oriente vers un spécialiste en cas de besoin. Vous devez alors lui demander un bon de délégation vous permettant de poursuivre votre traitement.

## Informations générales

### Médicaments génériques

En tant qu'assuré responsable, vous pouvez préciser à votre médecin que vous souhaitez recevoir des médicaments génériques. Tout aussi efficaces que les produits originaux, ceux-ci permettent de réduire le coût de vos traitements.

### Le tiers garant, comment ça marche ?

Vous payez vous-même vos consultations médicales ou vos médicaments. Vous vérifiez l'ensemble des factures et des ordonnances médicales avant de les transmettre à Assura. Vous pouvez le faire en quelques clics, à tout moment, grâce à l'App Assura, que vous trouvez dans l'App Store et le Google Play Store.

### Assurances complémentaires

Assura propose une large gamme d'assurances complémentaires. Composez une solution d'assurance sur mesure, en fonction de vos besoins et de votre budget.

### S'assurer « responsable »

Grâce au modèle Médecin de famille, vous contribuez à la réduction des coûts de la santé et faites ainsi preuve de responsabilité :

- en consultant en premier lieu votre médecin de référence,
- en adhérant au système du tiers garant,
- en privilégiant une franchise élevée,
- en téléchargeant l'App Assura, en vous inscrivant à notre Espace Client et en gérant ainsi toutes vos démarches administratives numériquement.

